



TRANSMIS LE 28/03/2026
REÇU LE 28/03/2026
AFFICHÉ LE 30/03/2026
NOTIFIÉ LE 30/03/2026
PUBLIÉ LE 30/03/2026
EXÉCUTOIRE LE 30/03/2026

2026/...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -**

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2026 DÉLIBÉRATION N°7

**OBJET : CCAS - FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS – ÉLECTION DES
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-six, le 26 du mois de mars à 20 heures, le Conseil municipal, dûment
convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en
Mairie sous la Présidence du Maire, Xavier MELKI.

**Etaient présents les Conseillers Municipaux (Classés par ordre d'âge), déclarés élus par le Bureau
Electoral le 15 mars 2026 :**

CHANUDET Roland, Doyen	LÉPRON Frédéric	MELKI Xavier, Maire sortant
CAVECCHI Marie-Christine	BOULLÉ Patrick	DERFOUF Faïza
FIFI-LOYALE Ginette	ENEDAGUILA Pasionaria	KOKCIKARAN Gaëlle
SENSE Nadine	DUCROCQ Jacques	ESNAULT Rokhaya
SCHIDERER Michelle	BANNOU Mohamed	MANGA Aurélie
GONZALEZ Françoise	GAILLARD Franck	LOPEZ BRASA Zuriñe
PHINITH Vathoulom	FORTUNATO Sabrina	HECQUET Céline
GAYET Jean-Marc	AUBOIN Stéphane	FERREIRA Sophie
LE BÉCHEC Étienne	PAIS Nathalie	VASSEUR Marc
DE CARLI Bruno	DUBOURG Xavier	BARTECKI Valentin
ASARO Dominique	HALABI Patrick	AMASH Salih
MAKOUNDIA Alain	LE BERRE Claire	SATTAPPANE Rina
DECOURTY Florence	PRÉVOST Camille	HILDMANN Anton

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 mars 2026, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du
Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.



Secrétariat Général

Question n°7 du CM du 26/03/2026 - P 1/2

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2026 DÉLIBÉRATION N°7

OBJET : CCAS - FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS – ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS).

Le Conseil municipal

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-21,
- VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L.123-6 et R.123-8 et suivants,
- VU** le Code électoral et notamment les articles R.119 à R.123,
- VU** le renouvellement du Conseil Municipal suite aux Élections municipales du 15 mars 2026,
- VU** l'installation du Conseil Municipal suite aux élections municipales du 15 mars 2026,
- VU** le Procès-Verbal du 20 mars 2026 relatif à l'élection du Maire et des Adjoints,
- VU** le tableau du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026,
- CONSIDÉRANT** que le nombre des membres du Conseil d'Administration doit être fixé par délibération du Conseil municipal,
- CONSIDÉRANT** la proposition de fixer ce nombre à 16 membres, en plus du Maire, Président de droit,
- CONSIDÉRANT** que le nombre de représentants est réparti en 8 membres élus et 8 membres nommés par arrêté du Maire,
- CONSIDÉRANT** que les membres, représentant le Conseil Municipal, sont élus au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle, au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, et à bulletin secret, conformément à l'article R.123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- CONSIDÉRANT** la liste de membres représentants du Conseil Municipal présentée et soumise aux suffrages, soit :

Proposition des représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du CCAS
Etiennette LE BÉCHEC
Sabrina FORTUNATO
Anton HILDMANN
Bruno DE CARLI
Ginette FIFI LOYALE
Alain MAKOUNDIA
Florence DECOURTY
Aurélie MANGA



Secrétariat Général

Question n°7 du CM du CM du 26/03/2026 - P 2/2

CONSIDÉRANT qu'aucune autre liste n'a été présentée,

CONSIDÉRANT le résultat du vote,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, LE CONSEIL MUNICIPAL

Article 1 : FIXE le nombre d'administrateurs du CCAS à 16 membres, en plus du Maire, Président de droit, réparti en 8 membres élus parmi les Conseillers municipaux et 8 membres nommés par arrêté du maire.

Article 2 : PROCÈDE à l'élection des représentants du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration, à bulletin secret, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Article 3 : DÉCLARE élus en qualité d'Administrateurs du CCAS, au vu du résultat du vote, les conseillers municipaux suivants :

Représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du CCAS
Etiennette LE BÉCHEC
Sabrina FORTUNATO
Anton HILDMANN
Bruno DE CARLI
Ginette FIFI LOYALE
Alain MAKOUNDIA
Florence DECOURTY
Auréli MANGA

Article 4 : PRÉCISE que la présente élection et la présente délibération peuvent faire l'objet d'un recours dans les conditions prévues aux articles R.119 à R.123 du Code électoral et notamment dans un délai de cinq jours devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Election des Administrateurs
du CCAS à bulletin secret**
Nombre de votants : 39
 Bulletins blancs : 0
 Bulletins nuls : 0
Exprimés : 39
39 voix pour la liste présentée.

POUR EXTRAIT CONFORME
 Xavier MELKI
 Maire de Franconville-la-Garenne
 Conseiller régional d'Ile-de-France



Acte à classer

DEL26032026Q07

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-28T16-24-49.00 (MI268662843)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20260326-DEL26032026Q07-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : CCAS - FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS
DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL ALIEN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION COMMUNALE.

Date de décision : 26/03/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.1. CCAS

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 07 - ASS - Administrateurs du CCAS.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/03/26 à 16:24

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 28/03/26 à 16:24

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 28/03/26 à 16:28